

nube. On forma le plan de renverser le gouvernement, et l'on commença à exciter le peuple à la révolte.

«Le moine Malenti se rendit dans le cercle de Graïna et de Semendria, mais dans ces deux cercles il fut trahi par les gens qu'il a voulu corrompre.

«Ayant été arrêté, un d'eux dénonça un nommé Slanicha, qui, de son côté, dénonça l'ex-capitaine du cercle Minia. Ce dernier indiqua un certain nombre de personnes impliquées dans la conspiration. Les conjurés seront prochainement jugés par un tribunal composé de cinq présidents, et en appel par le tribunal de Belgrade. Le prince Alexandre a ordonné de traiter avec douceur les conjurés. Au moment de l'arrestation, le peuple voulait les lapider.»

TAÏTI.

—Nous trouvons dans le *Moniteur* la déclaration suivante, qui concorde d'une manière fâcheuse avec les protestations qui viennent d'être faites dans le parlement anglais contre l'établissement français à Taïti :

«Le Gouvernement a reçu des nouvelles de l'île de Taïti, en date du 1er au 9 novembre 1843 :

«M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, arrivé dans la baie de Papeiti le 1er novembre, pour exécuter le traité du 9 septembre 1842, que le Roi avait ratifié, a cru devoir ne pas s'en tenir aux stipulations de ce traité, et prendre possession de la souveraineté entière de l'île. La reine Pomaré a écrit au Roi pour réclamer les dispositions de traité qui lui assurent la souveraineté intérieure de son pays et le suppliant de la maintenir dans ses droits. Le Roi, de l'avis de son conseil, ne trouvant pas, dans les faits rapportés, de motifs suffisants pour déroger au traité du 9 septembre 1842, a ordonné l'exécution pure et simple de ce traité et l'établissement du protectorat français dans l'île de Taïti.»

Cette note, en dépit de son air réservé, est fort claire, fort précise, et surtout fort grave. M. le contre-amiral Dupetit-Thouars est désavoué, et le pavillon français va cesser de flotter sur l'île de Taïti. Nous avons malheureusement appris à ne guère compter sur l'énergie du gouvernement dans la direction de nos affaires extérieures, et cependant nous ne nous attendions pas à cet acte de faiblesse, à cette évidente et triste reculade. Le silence du *Moniteur* et des feuilles ministérielles nous étonnait, car il révélait d'étranges hésitations ; mais nous ne pouvions penser que ces hésitations auraient pour résultat le désaveu de la mesure vraiment politique prise par M. Dupetit-Thouars.

Le *Moniteur* prétend ou plutôt insinue que, par le rétablissement pur et simple du protectorat, la France va se retrouver à l'égard de la reine Pomaré dans la même situation qu'à l'époque de notre premier établissement à Taïti. C'est une erreur. En effet, si la reine Pomaré et les peuplades soumises à son autorité ne supportaient qu'avec peine notre domination alors qu'elles devaient croire que nous étions disposés à la maintenir fermement, il est probable qu'elles ne puiseront pas un grand respect pour nous, une grande confiance en notre force et notre volonté dans le blâme infligé à la conduite de M. Dupetit-Thouars, conduite provoquée, justifiée, nécessaire, on se le rappelle, par le refus de la reine Pomaré d'arborer le pavillon français. Le protectorat, comme il avait été établi par le traité du 9 septembre 1842, pouvait nous suffire et garantir notre influence ; mais ce même protectorat succédant à une prise complète de souveraineté, n'est plus qu'une déception. Et d'ailleurs n'est-il pas certain que les difficultés de toutes sortes qui avaient décidé l'amiral Dupetit-Thouars à déposséder la reine Pomaré se reproduiront plus vives, plus tenaces et plus graves du moment où il sera démonté qu'on n'a rien à craindre de notre colère ni de nos menaces ?

Enfin, ce qui donne surtout à ce désaveu une portée fort grave, c'est le moment où il est publié. Il semble vraiment que le ministère, d'abord irrésolu et inquiet, ait été décidé à prendre cette détermination, plus contraire encore à notre dignité qu'à nos intérêts, par les protestations insolentes que la conduite de l'amiral Dupetit-Thouars a inspirées aux journaux anglais et à certains membres de la Chambre des Communes. Nous n'approuvons pas ceux qui, de parti pris, reprochent au gouvernement de faire d'incessantes concessions à l'étranger ; mais en présence d'un fait semblable, nous sommes tentés de croire que cette accusation n'est que trop souvent fondée.

BRIGITTE.

SUIVE.

Il y avait sept chevaux dans la maison, on en vendit trois ; on ferma à côté le beau salon, dont Joseph ne put admirer qu'une fois les magnificences ; on supprima les dîners de famille que le vieux Lagache donnait souvent en l'honneur de quelques étrangers ou capitaines de navires qu'il recevait à leur passage à Bordeaux. Mme. Lagache rompit du même coup avec certaines familles de négociants dont elle ne se souciait plus de rendre les politesses ; elle enferma pour longtemps les services d'argentiers, les bijoux de famille, dans des armoires secrètes où elle gardait précieusement des poupées, des rideaux donnés autrefois à sa fille, et jusqu'à des dragées du baptême de son dernier enfant. Quant aux objets qu'elle estimait le moins, comme des tabatières de son mari, un billard placé à la campagne, et d'autres meubles, elle les vendit ; elle s'arrangea si bien que la maison ne coûtait rien. L'hiver on brûlait des douves et des cercles de vieux tonneaux ; les armoires, bien fournies de linge, n'étaient plus à renouveler de longtemps. Quant au service, Mme. Lagache trouvait moyen d'en mettre le plus gros à la charge des ouvriers de la cave ; pour le surplus, elle prenait une fille de la campagne,

qui ne restait jamais plus d'un mois pour mille sujets qui ne manquaient pas de se présenter ; aucune de ses servantes ne pouvaient vivre avec elle. Durant les intervalles, Mme. Lagache et sa fille les remplaçaient à merveille. Voici quelle était à peu près la règle ordinaire de la maison : Mme. Lagache, un peu apoplectique, se levait assez tard, vers huit heures, et demeurait emhéguinée de ses coiffes de nuit, son premier soin était de veiller aux apprêts de son déjeuner, pour lequel on lui apportait chaque jour de la Prade le lait, les œufs, les légumes qu'il fallait. Cela explique un détail à peine croyable, mais pourtant exact ; c'est que Mme. Lagache échangeait à peine une pièce de cinq francs chaque mois. La matinée se passait dans les divers soins du ménage remplis par la servante et Brigitte. Cependant Mme. Lagache rajustait ses faux cheveux et changeait sa coiffe de nuit pour un bonnet natal à haute garniture, qui rappelait la paysanne. On n'avait pu la décider à quitter ce bonnet, et elle s'était contentée d'y ajouter quelques ornements ; ensuite elle allait, venait, suretait, car, si elle se réservait des cachettes inaccessibles, rien au contraire dans la maison ne lui était caché. C'était elle qui entretenait sous main le mauvais état des portes et des serrures. Elle connaissait à une guenille près la garderoie de sa servante et celle de ses commis, dont elle se permettait de visiter les malles ; il ne se faisait rien de secret dans la maison qu'on ne la vit surgir tout à coup, pronant à peine le soin de cacher son espionnage par quelque feinte gauche, et j'uisant de toute son âme du trouble des délinquants s'il y avait lieu. C'était ainsi qu'elle avait chassé un nombre infini de servantes, mis au jour quantité de misérables intrigues et répandu la terreur parmi les gens de la maison. Souvent soupçonnant des noirceurs dont elle était capable, elle avait maintenu contre de pauvres domestiques, à propos de pareilles misères, les accusations les plus graves et les plus calomnieuses. Ce système de haute inquisition ne s'arrêta que devant ses fils, qui, parvenus à l'âge d'homme et placés à la tête de la maison, lui avaient inspiré quelque chose de la crainte qu'elle éprouvait devant leur père.

On dînait à deux heures, selon la coutume des anciennes maisons de la ville. Après le dîner, toujours très-frugal, Mme. Lagache mettait ses lunettes, et s'occupait à reprendre des torchons ; Brigitte allait jouer au jardin, abandonnée à son âge comme elle l'était à six ans, sachant à peine lire et rendre. Les fils allaient aux affaires de la maison ; on soupa le soir avec une salade ; ils ne paraissaient pas le plus souvent à ce repas, ils allaient au café, et on ne les revoyait plus que le lendemain.

Le soir, Mme. Lagache, en été sur son canapé, dans l'hiver, au coin du feu où brûlaient des copeaux de bois de la tonnellerie, causait avec la servante, qui travaillait familièrement auprès d'elle, ou avec quelque voisine, en compagnie d'un chien de l'espèce dite *carlin*, gras et court, qui hurlait sans fin à chaque coup de marteau frappé à la porte. Quelquefois, en rentrant, l'un des fils apportait à Brigitte du sucre ou des massépains ; Mme. Lagache disait aussitôt qu'il fallait les garder, et elle allait les serrer dans son armoire, où souvent ils se moisissaient.

Voilà dans quelle maison tomba Joseph, venant de Paris, tout préparé à un grand accueil et à de grands divertissements : on devine ce qui dut s'ensuivre de deux parts. L'arrivée de Joseph parut une charge très-grande ; cependant, on ne changea rien au train de la maison, il en résulta pour lui d'étranges étonnements : le père était qu'on ne lui avait pas encore parlé, connaissant sa position, de sa mère, ni de tous les arrangements convenus par lettres. Il réfléchit ensuite qu'il vivait à Paris, dans sa pauvreté, avec infiniment plus d'agrément, de commodités véritables et de luxe même qu'on ne vivait en cette maison, dont la fortune s'élevait, disait-on, à 60.000 francs ; il songea aux soins de sa mère, à mille douceurs qu'ils se procuraient, à certaines petites dépenses qu'ils faisaient en-semble sans scrupule, et qui eussent passé, chez Mme. Lagache, pour des prodigalités déraisonnables : il n'oublia point dans le tableau le cher abbé, le bon M. Desnoyers, et les larmes lui vinrent aux yeux.

L'heure du dîner s'approchait tandis qu'il continuait sa promenade. Brigitte vint lui dire, en lui sautant au cou, qu'on allait se mettre à table. Quand il entra pour prendre place, il remarqua que la bouteille, soit par hasard, soit autrement, se trouvait placée à l'autre bout de la table, comme il ne pouvait plus boire à sa soif, il faillit étouffer.

Après le souper, les cousins s'en allaient au café. Joseph, jusqu'alors n'avait osé les suivre, par égard pour sa tante et pour sa cousine, qui demeuraient seules. Ce soir là, comme on lui offrait une partie de billard, il essaya de se lever.

—Tu veux nous quitter ? dit Mme. Lagache ; reste donc, tu nous tiendras compagnie. On ne peut pas voir un moment ce garçon-là.

Joseph retomba sur sa chaise. Une voisine vint qui traita avec Mme. Lagache de la manière d'accommoder des légumes sans beurre et sans huile. Cette femme avait trouvé des expédients prodigieux pour faire la cuisine sans les principaux éléments. Mme. Lagache l'honorait d'une estime particulière. Joseph se levait, suretait, feuilletait un petit atlas de volumes usés sur le coin de la cheminée. C'étaient la *Journée du Chrétien*, un volume déparpillé d'*Hyppolite comte de Douglas*, un *Guide du Voyageur en Angleterre*. Il lisait quelques lignes d'un almanach, allait regarder les images pendues au mur, et la petite Brigitte, qui ne le perdait pas de vue sans qu'il y prît garde, courut à lui en disant :

—Eh ! essayez-vous donc, mon cousin, vous ne restez jamais en place.

Elle l'entraîna vers une chaise et l'y poussa.

—Essayez-vous là, à côté de moi, reprit-elle en appuyant sur chaque mot,